RCS : SOISSONS
Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00148
Numéro SIREN : 454 069 477
Nom ou dénomination : BIOLABO GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2020 sous le numéro de dépôt 2187

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 4 RUE DE VAUXCERE 02220 VAUXTIN — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 4 0 6 9 4 7 7 0 0 0 2 3 — Néant ☐ *

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/08/2019 Net 3
	Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ — immobilisations incorporelles	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	218 715	AK 113 685	105 030
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ — immobilisations corporelles	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	2 283	AS 2 283	
	Autres immobilisations corporelles AT		AU	
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ — immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU	5 809 320	CV 500 000	5 309 320
	Créances rattachées à des participations BB		BC	
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
	Autres immobilisations financières * BH	63 150	BI	63 150
	TOTAL (II) BJ	6 093 468	BK 615 968	5 477 500
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
	En cours de production de biens BN		BO	
	En cours de production de services BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR		BS	
	Marchandises BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) * BX	218 986	BY	218 986
	Autres créances (3) BZ	815 943	CA	815 943
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....) CD		CE	
	Disponibilités CF	18 478	CG	18 478
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	10 302	CI	10 302
	TOTAL (III) CJ	1 063 709	CK	1 063 709
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	7 157 177	LA 615 968	6 541 209

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 014)	DA	6 014
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	3 585 565
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	601
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	447 504
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(315 320)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 724 365
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 883 750
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	910
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	40 676
	Dettes fiscales et sociales	DY	46 506
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	845 003
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 816 844
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 541 209

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	Dont — Écart de réévaluation libre	ID	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 423 971
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 939

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables, janvier 2019 - Etat intégrable.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	373 734	FH	73 516	FI	447 251	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	373 734	FK	73 516	FL	447 251	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	10 627	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	457 899	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	91 711	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	14 157	
	Salaires et traitements *					FY	260 177	
	Charges sociales (10)					FZ	107 375	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements *					GA	43 743	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	132	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	517 296	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(59 396)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	280 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	5	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 770	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	291 775	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	500 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	47 624	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	547 624	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(255 848)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	(315 245)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat préparatoire

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	75
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	75
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(75)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	749 675
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 064 994
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	(315 320)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	7 098
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	HT	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	10 627
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
AMENDES	75	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N°2054-SD 2019

Désignation de l'entreprise SAS BIOLABO GROUP — Néant [ ]*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	219 515	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	2 283	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	522	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	2 805	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	5 559 320	8V		8W	250 000
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	63 150	1U		1V	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	5 622 470	LR		LS	250 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	5 844 790	ØH		ØJ	250 000

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	800	LW	218 715	IX	218 715
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	2 283	ML	2 283
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	522	MT		MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	522	NH	2 283	NI	2 283
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	5 809 320	ØZ	5 809 320
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	63 150	2G	63 150
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK	5 872 470	2H	5 872 470
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	1 322	ØL	6 093 468	ØM	6 093 468

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le 31 08 2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant |×|*

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2019

Désignation de l'entreprise SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	70 742	PF	43 743	PG	800	PH	113 685
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 283	QA		QB		QC	2 283
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	522	QM		QN	522	QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 805	QV		QW	522	QX	2 283
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	73 547	ØP	43 743	ØQ	1 322	ØR	115 968

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc an. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général sous réserve (NP + NQ + NR)	NW		Total général sous réserve (NS + NT + NU)	NY		Total général sous réserve (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			ZO		ZS	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 - Etat préparatoire

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quindecies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V	500 000	9W		9X	500 000
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY	500 000	TZ		UA	500 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB	500 000	UC		UD	500 000
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG	500 000	UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			CL		UM	
	Prêts (1) (2)			CP		UR	US
	Autres immobilisations financières		63 150	CT		UV	UW 63 150
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA			
	Autres créances clients		218 986	UX	218 986		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)	UO		ZI			
	Personnel et comptes rattachés			UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	76 285	VM	76 285		
		Taxe sur la valeur ajoutée	5 782	VB	5 782		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)			VC			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		733 876	VR	733 876		
	Charges constatées d'avance		10 302	VS	10 302		
	TOTAUX		1 108 381	VT	1 045 231	VU	VV 63 150
RENVOIS (1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF			

CADRE B — ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y			
Autres emprunts obligataires (1)			7Z			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	7 939	VG	7 939		
	à plus d'1 an à l'origine	1 875 811	VH	482 938	1 392 873	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A			
Fournisseurs et comptes rattachés		40 676	8B	40 676		
Personnel et comptes rattachés		3 658	8C	3 658		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		21 179	8D	21 179		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E			
	Taxe sur la valeur ajoutée	18 652	VW	18 652		
	Obligations cautionnées		VX			
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 017	VQ	3 017		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J			
Groupe et associés (2)		910	VI	910		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		845 003	8K	845 003		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2			
Produits constatés d'avance			8L			
TOTAUX		2 816 844	VY	1 423 971	1 392 873	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL 910
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	543 596	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables janvier 2019 - Etat préparatoire

BIOLABO GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 6 013,84 euros
Siège social : 4 rue de Vauxcéré
02220 VAUXTIN

454 069 477 RCS SOISSONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 315 320 euros de la manière suivante :

Perte nette comptable de l'exercice	***315 320 euros***

Imputée en totalité sur le compte "***Autres réserves***" lequel est ainsi ramené à 132 184 €.

Prélèvement sur le compte "***Autres réserves***" Lequel est ainsi ramené à 80 454 euros	51 730 euros
Résultat distribuable	***51 730,00 euros***
A titre de ***dividende prioritaire***	51 730,00 euros

Soit 0,50 euros pour chacune des 103.460 actions de préférence ADP2017 bénéficiant d'un droit à dividende prioritaire au titre du contrat d'émission des BSA du 27 décembre 2017.

Le dividende est mis en paiement à l'instant, par crédit du compte courant ouvert au nom de l'associé titulaire des 103.460 actions de préférence ADP2017.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 3 672 635 euros pour un capital social de 6 013,84 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

JFC

	Dividende brut	Eligible à la réfaction de 40 %	Non éligible à la réfaction de 40 %
Ex clos le 31.08.2016	-	-	-
Ex clos le 31.08.2017	131 730 € (dont 51 730 € de dividende prioritaire)	80 000 €	51 730 €
Ex clos le 31.08.2018	51 730 €	-	51 730 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2020

Cette résolution est adoptée par 150346 voix ayant voté pour, ...0.... voix ayant voté contre et ....0.... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Jean-François CHARPENTIER

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

BIOLABO GROUP
Société par Actions Simplifiée
au capital de 6 014 €

Les hautes Rives
02160 MAIZY

Exercice clos le 31 août 2019

Grant Thornton
Société par Actions Simplifiée
d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
9 rue de Pouilly
51100 REIMS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société BIOLABO GROUP

Exercice clos le 31 août 2019

Aux Associés de la société **BIOLABO GROUP**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **BIOLABO GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Notes sur le bilan actif – Actif immobilisé – Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et examiné leurs modalités d'application ainsi que les hypothèses retenues par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant

d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 13 février 2020

Le Commissaire aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Mallory Desmettre
Associé

Bilan : l'actif

	Bilan au 31/08/2019			31/08/2018
	Brut	Amort/prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
▪ **Immobilisation incorporelles**				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	218 715	113 685	105 030	148 773
Avances & acomptes sur immo. incorporelles				
▪ **Immobilisation corporelles**				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel & outillage industriels	2 283	2 283		
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	5 809 320	500 000	5 309 320	5 559 320
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	63 150		63 150	63 150
Total actif immobilisé	*6 093 468*	*615 968*	*5 477 500*	*5 771 243*
Actif circulant				
▪ **Stocks**				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
▪ **Avances & acomptes versés / commande**				
▪ **Créances**				
Clients et comptes rattachés	218 986		218 986	272 304
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs	486		486	5 586
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	76 285		76 285	424
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 782		5 782	11 912
Autres	733 390		733 390	1 068 303
Capital souscrit et appelé, non versé				
▪ **Divers**				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	18 478		18 478	5 070
▪ **Comptes de régularisation**				
Charges constatées d'avance	10 302		10 302	13 628
Total de l'actif circulant	*1 063 709*		*1 063 709*	*1 377 228*
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	***7 157 177***	***615 968***	***6 541 209***	***7 148 471***

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes

Bilan : le passif

	Bilan arrêté au 31/08/2019	Bilan arrêté au 31/08/2018
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 6 014)	6 014	6 014
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 585 565	3 585 565
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	601	400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	447 504	413 655
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	***-315 320***	***85 780***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres	*3 724 365*	*4 091 415*
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total provisions pour risques et charges		
Dettes		
▪ **Dettes financières**		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts	1 875 811	2 420 714
Découverts, concours bancaires	7 939	
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés	910	910
▪ **Avances & acomptes reçus sur commande et en cours**		33 840
▪ **Autres dettes**		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 676	31 020
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	3 658	2 889
Organismes sociaux	21 179	20 201
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 652	38 442
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	3 017	7 230
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	845 003	501 811
▪ **Comptes de régularisation**		
Produits constatés d'avance		
Total de dettes	*2 816 844*	*3 057 056*
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	***6 541 209***	***7 148 471***

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	31/08/2019			31/08/2018	Variation
	France	Exportations	Total	Total	Total
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	373 734	73 516	447 251	248 263	198 988
Chiffres d'affaires Nets	**373 734**	**73 516**	**447 251**	**248 263**	**198 988**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			10 627	4 023	6 604
Autres Produits			22	0	22
Total des produits d'exploitation			**457 899**	**252 286**	**205 614**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes			91 711	113 617	-21 906
Impôts, taxes et versements assimilés			14 157	9 573	4 584
Salaires et traitements			260 177	144 784	115 393
Charges sociales			107 375	60 635	46 740
Dotations aux amortissements sur immobilisations			43 743	37 840	5 903
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			132		132
Total des charges d'exploitation			**517 296**	**366 450**	**150 846**
RESULTAT EXPLOITATION			**-59 396**	**-114 164**	**54 768**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations			280 000	240 000	40 000
Produits des autres valeurs mobilières			5	5	0
Autres intérêts et produits assimilés			11 770	16 590	-4 820
Reprises sur provisions et transferts de charge					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			**291 775**	**256 595**	**35 180**
Dotations financières aux amortissements et provisions			500 000		500 000
Intérêts et charges assimilées			47 624	56 651	-9 027
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			**547 624**	**56 651**	**490 973**
RESULTAT FINANCIER			**-255 848**	**199 944**	**-455 793**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-315 245**	**85 780**	**-401 025**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			75		75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles			**75**		**75**
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-75**		**-75**
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
Total des Produits			**749 675**	**508 881**	**240 794**
Total des charges			**1 064 994**	**423 101**	**641 894**
RESULTAT NET			**-315 320**	**85 780**	**-401 100**
Dont Crédit-bail mobilier			7 098	1 775	5 324
Dont Crédit-bail immobilier					

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BIOLABO GROUP
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 6 541 209 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 315 320 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

GRANT THORNTON
Commissaire aux Comptes

Autres éléments significatifs de l'exercice

Comptabilisation, présentation du cice

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 260 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.
Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation
Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.
Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement

Autres éléments significatifs

Mise en place d'une convention d'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 01 septembre 2018 entre le SAS BIOLABO GROUP et les sociétés SAS BIOLABO et SAS ABLIANCE.

Montant des engagements retraite 78 930 euros.

Recapitalisation de la filiale italienne par le biais d'un transfert de compte courant en capitaux propres (réserve pour couverture de pertes) à hauteur de 250 000 euros.

GRANT THORNTON
Commissaire aux Comptes

(suite)

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 6 093 468

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	219 515		800	218 715
Immobilisations corporelles	2 805		522	2 283
Immobilisations financières	5 622 470	250 000		5 872 470
TOTAL	*5 844 790*	*250 000*	*1 322*	*6 093 468*

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire servant au calcul des dépréciations, correspond à la juste valeur, appréciée par la direction selon des méthodes couramment utilisées : multiples d'EBITDA ou de chiffre d'affaires, « discounted cahs flows ». Sur la base de cette évaluation, les titres BPC BIOSED ont été dépréciés à hauteur de 500 000 euros.

Amortissements et provisions d'actif = 615 968

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	70 742	43 743	800	113 685
Immobilisations corporelles	2 805		522	2 283
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières		500 000		500 000
TOTAL	*73 547*	*543 743*	*1 322*	*615 968*

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immos.incorporel.	218 715	113 685	105 030	5 ans
Materiel et outillage	2 283	2 283	0	de 4 à 7 ans
TOTAL	*220 998*	*115 968*	*105 030*	

Etat des créances = 1 108 381

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	63 150		63 150
Actif circulant & charges d'avance	1 045 231	1 045 231	
TOTAL	*1 108 381*	*1 045 231*	*63 150*

Produits à recevoir par postes du bilan = 91 525

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	91 039
Autres créances	486
Disponibilités	
TOTAL	*91 525*

Charges constatées d'avance = 10 302

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes

(suite)

Notes sur le bilan passif

Capital social = 6 014

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1503460	0.004	6 014
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*1503460*	*0.004*	*6 014*

Etat des dettes = 2 816 844

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 883 750	490 877	1 392 873	
Dettes financières diverses	910	910		
Fournisseurs	40 676	40 676		
Dettes fiscales & sociales	46 506	46 506		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	845 003	845 003		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*2 816 844*	*1 423 971*	*1 392 873*	

Charges à payer par postes du bilan = 70 627

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	5 136
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	34 230
Dettes fiscales & sociales	6 193
Autres dettes	25 068
TOTAL	*70 627*

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes

(suite)

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 447 251

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	447 251	100,00 %
TOTAL	*447 251*	*100.00 %*

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes

(suite)

Autres informations

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*3*	*0*

Dettes garanties par des sûretés réelles

sur l'ancien prêt pour un montant de 250 000 euros, garantie 40% par oséo et 50% caution personnelle MR CHARPENTIER

prêt de 400 000 euros auprès de la société générale, garantie BPIFRANCE à hauteur de 40% caution personnelle MR CHARPENTIER à hauteur de 208 000 euros

prêt de 400 000 euros auprès de la caisse d'épargne, garantie BPIFRANCE à hauteur de 40% du prêt caution personnelle de MR CHARPENTIER à hauteur de 208 000 euros

prêt de 500 000 euros auprès de la bplc,garantie BPIFRANCE à hauteur de 40% du prêt

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes

(suite)

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 91 525

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etablir(41810000)	91 039
TOTAL	*91 039*

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis.rrr a obtenir(40980000)	486
TOTAL	*486*

Charges constatées d'avance = 10 302

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(48600000)	10 302
TOTAL	*10 302*

Charges à payer = 70 627

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int.courus/emprunt etab.c(16884000)	5 136
TOTAL	*5 136*

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non parvenue(40810000)	34 230
TOTAL	*34 230*

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(42820000)	3 658
Org.soc. ch/conges a pay.(43820000)	1 591
Org.soc. charges a payer(43860000)	944
TOTAL	*6 193*

Autres dettes	Montant
Clients rrr&av.a accord.(41980000)	25 068
TOTAL	*25 068*

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes

(suite)

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/08/2019	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	6 014	6 014	4 000	4 000	4 000
b) Nombre d'actions émises	1 503 460	1 503 460			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	447 251	248 263	43 200	43 200	36 000
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	228 423	123 621	67 299	119 701	122 994
c) Impôt sur les bénéfices				37	-60
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	228 423	123 621	67 299	119 664	123 054
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-315 320	85 780	37 818	117 044	123 054
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0			
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	0			
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	3				
b) Montant de la masse salariale	260 177	144 784	4 452	4 170	3 994
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	107 375	60 635	1 987	3 993	1 374

Observations complémentaires

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes

(suite)

Tableau des filiales et participations

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ISAS ABLIANCE	100 000	27 979	100	140 500		47 719		793 427	2 175	30 000
SAS BIOLABO	119 700	1 994 290	100	3 168 460				5 984 985	-255 329	250 000
SRL BPC BIOSED	98 800	18 363	100	2 000 000		685 671		1 905 722	-356 513	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes